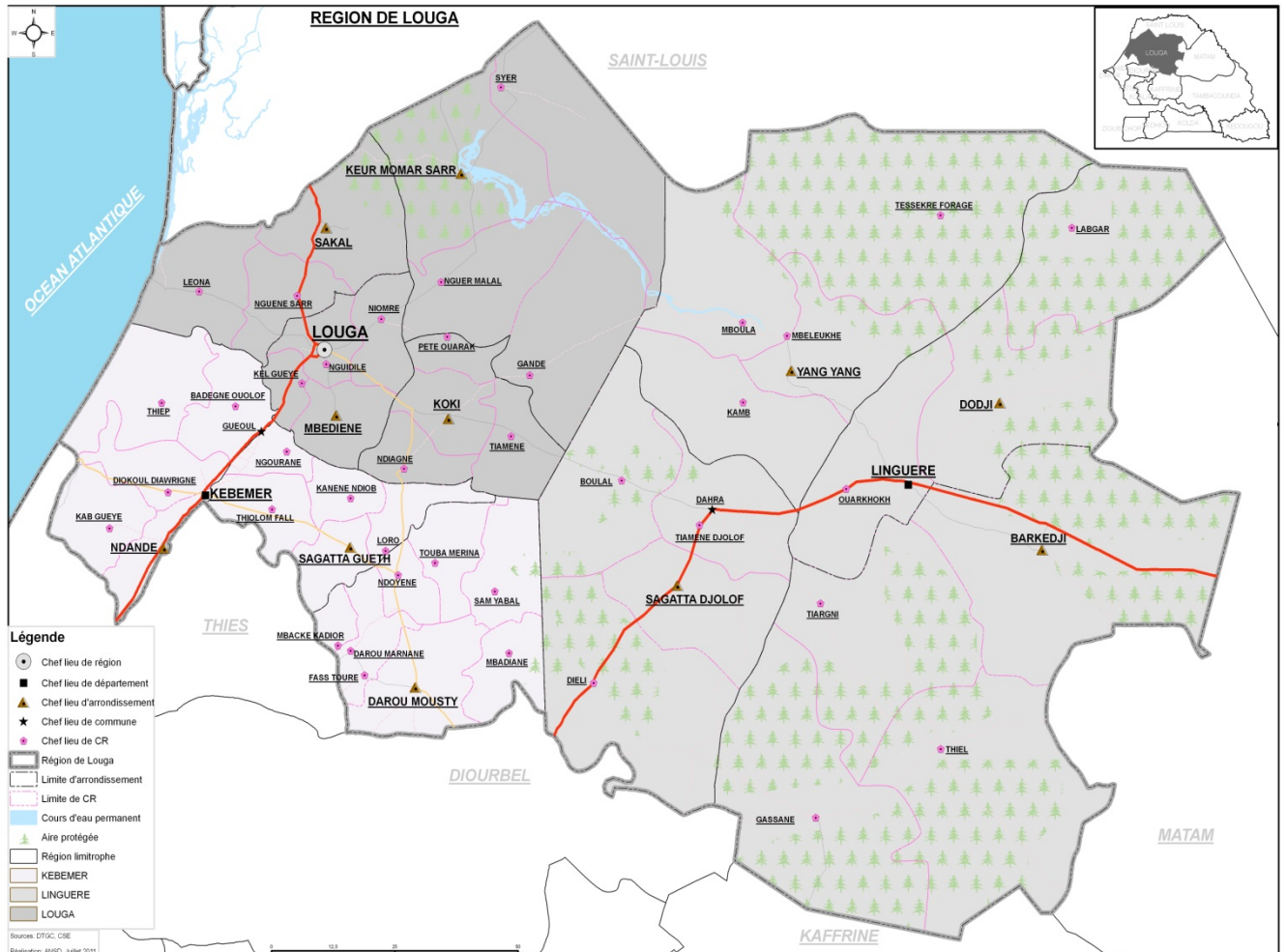


REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Louga**



**SITUATION ECONOMIQUE ET  
SOCIALE REGIONALE  
2013**

Avril 2015

### Introduction

La région de Louga se situe entre les isohyètes 200 et 500 mm avec une grande variabilité annuelle et mensuelle des pluies, enregistrées, avec une inégale répartition spatio-temporelle. L'hivernage y dure généralement 2 à 3 mois seulement avec un nombre de jours de pluies utiles dépassant rarement 30 jours.

Le climat de la région est essentiellement de type sahélien caractérisé par des alizés continentaux chauds et secs ou Harmattan.

L'agriculture est le secteur d'occupation de près de 80% de la population de la région de Louga. Cependant la régression de la qualité des sols, l'insuffisance du matériel agricole et les aléas climatiques constituent des limites objectives qui influent beaucoup sur les rendements d'une agriculture essentiellement pluviale (66%).

Le présent chapitre traite des superficies cultivées, des rendements et des productions de la région.

### 10.1 Les superficies cultivées

Globalement une superficie totale de 224726 Ha a été cultivée (toutes spéculations confondues) en 2013 soit une variation positive de 5,2% (11108 ha en valeur absolue) comparativement à la campagne 2012 (213618 Ha). La répartition des superficies cultivées en 2013 selon le département donne 39% à Kébémér contre 37% et 24% à Louga et Linguère respectivement. On peut noter en 2013 une baisse de 10% des superficies pour les céréales par rapport à la campagne précédente et une augmentation de 17,7% pour celles consacrées à la culture industrielle (+17286 ha) dans la même période.

D'une manière générale, les superficies mises en valeur en 2013 sont consacrées principalement à la culture industrielle soit 51% (pour l'arachide d'huilerie) et aux céréales (mil, sorgho et maïs) 26% du total. Le reste des superficies (23%) est consacré aux autres cultures notamment le Niébé (21%).

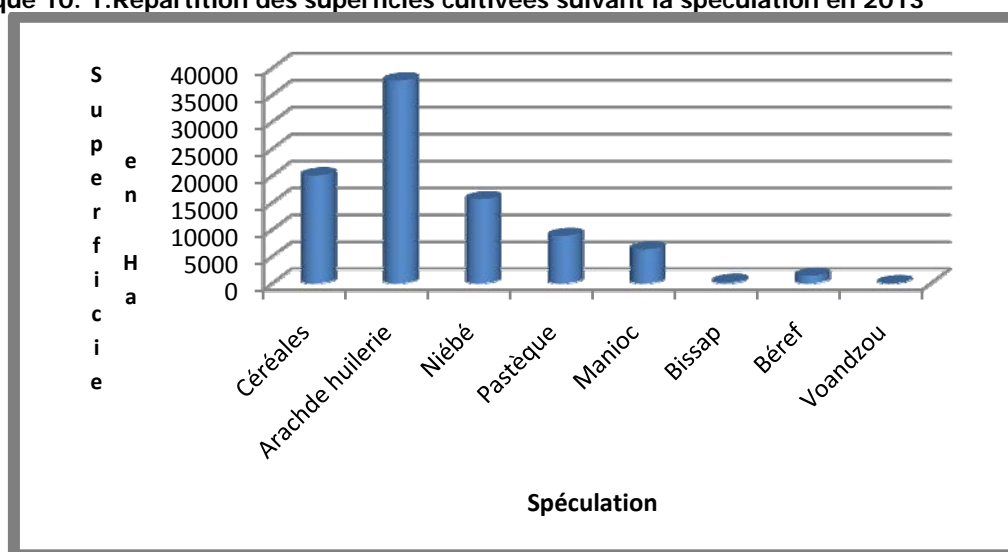
Les plus importantes proportions de superficies réservées aux céréales se rencontrent dans les départements de Kébémér (44%) et Linguère (39%). Le département de Louga semble être la zone de prédilection de la culture du Niébé avec plus de la moitié des superficies réservées à cette spéculation (50,5%). Le manioc est une « exclusivité » du département de Kébémér (1047 ha) tout comme le Béref pour le Linguère (1145 ha).

**Tableau 10. 1: Répartition des superficies cultivées par spéculation suivant le département en 2013**

	Kébémér	Linguère	Louga	Ensemble
Céréale	25511	22366	10012	<b>57889</b>
Arachide huilerie	43661	22143	49095	<b>114899</b>
niébé	16040	7213	23745	<b>46998</b>
pastèque	1020	843	0	<b>1863</b>
manioc	1047	0	0	<b>1047</b>
bissap	11	248	620	<b>879</b>
Béref		1145	0	<b>1145</b>
voandzou		6	0	<b>6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>87290</b>	<b>53964</b>	<b>83472</b>	<b>224726</b>

Source : DRDR Louga

**Graphique 10. 1: Répartition des superficies cultivées suivant la spéculation en 2013**



Source : DRDR Louga

## 10.2 Les rendements

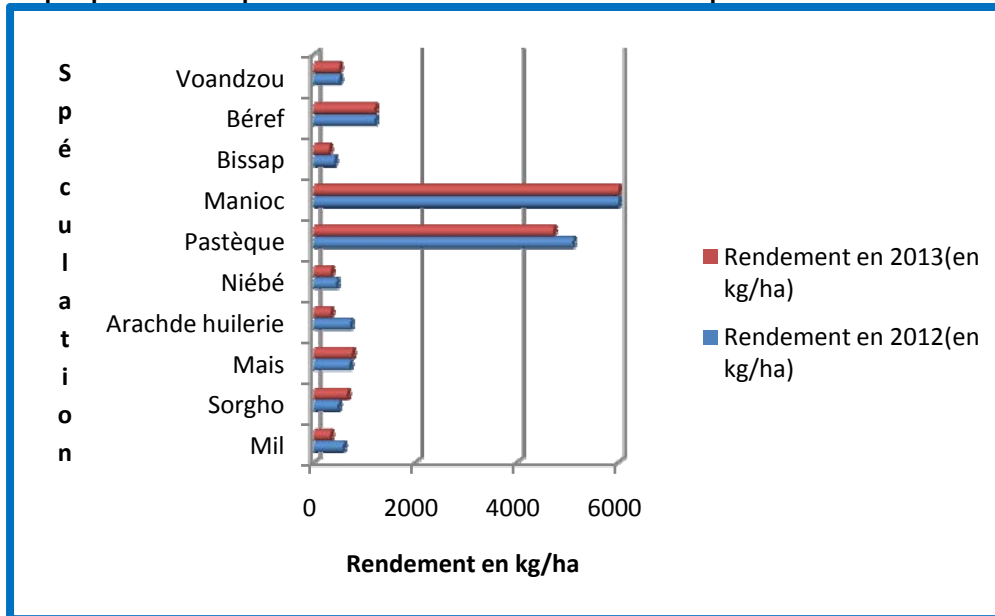
Des augmentations de rendements sont enregistrées en 2013 pour le maïs (7%) et le Sorgho (42%). Pour les spéculations comme l'arachide d'huilerie, le mil et le Niébé, les rendements ont beaucoup baissé en 2013 par rapport à la campagne précédente soit 54,4%, 43,8% et 24,5% respectivement.

**Tableau 10. 2: Evolution des rendements par spéculation entre 2012 et 2013**

	Rendement en 2012(en kg/ha)	Rendement en 2013(en kg/ha)
Mil	573	322
Sorgho	472	650
Mais	700	750
Arachide d'huilerie	720	328
Niébé	440	332
Pastèque	5098	4715
Manioc	6000	6000
Bissap	400	300
Béref	1200	1200
Voandzou	500	500

Source : DRDR Louga

**Graphique 10. 2: Répartition des rendements suivant les spéculations**



Source : DRDR Louga

### 10.3 Les Productions

D'une manière générale, la production céréalière de la région a baissé de 46% en termes relatifs passant de 37109 tonnes en 2012 à 20013 tonnes en 2013 (soit une baisse de 17087 tonnes en valeur absolue).

Le département de Kébémér apparaît comme le plus gros producteur céréalière de la région couvrant 56,7% de la production de céréale en 2013 suivi de Linguère avec 40,5%. Le mil demeure la céréale la plus produite dans la région soit 88% de la production céréalière contre 11,2% pour le maïs. L'essentiel de la production de mil de la région vient des départements de Kébémér (64,1%) et de Linguère (32,8%) contre seulement 3,1% pour Louga.

La production de sorgho est marginale (0,8%) et provient exclusivement de Kébémér (61,5%) et Linguère (38,5%).

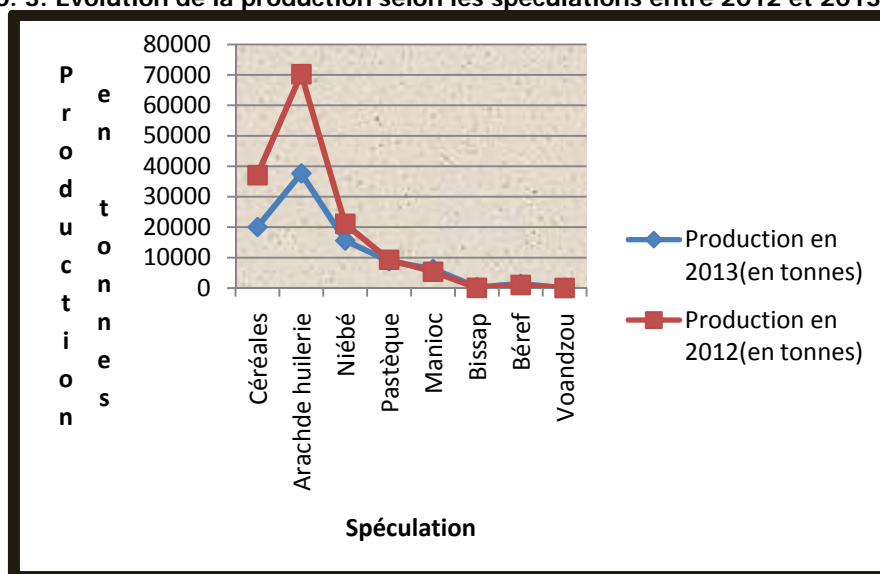
Pour les spéculations comme l'arachide d'huilerie, le Niébé et la Pastèque, la tendance de la production est également à la baisse avec des taux respectifs de 46,4% (-32634 tonnes) ; 26% (-5499 tonnes) et 5,5 %. L'arachide d'huilerie est produite pour une bonne partie dans le Kébémér (66,7%) et le Louga (25,4%). Le département de Louga assure plus de la moitié (59%) de la production de Niébé de la région suivi de Kébémér (29%) contre 12% pour Linguère.

**Tableau 10. 3: Production par spéculation en 2012 et 2013**

	Production en 2013(en tonnes)	Production en 2012(en tonnes)
Céréales	20014	37100
Arachide d'huilerie	37646	70280
Niébé	15596	21095
Pastèque	8784	9291
Manioc	6282	5355
Bissap	264	54
Béref	1374	1004
Voandzou	3	3

Source : DRDR Louga

**Graphique 10. 3: Evolution de la production selon les spéculations entre 2012 et 2013**



Source : DRDR Louga

## Conclusion

L'agriculture demeure la principale activité productive de la région et occupe environ en moyenne 78% des ménages .Ce secteur est dominé par les cultures sous pluies par conséquent fortement dépendant des précipitations souvent déficitaires. L'agriculture de type extensif dominée par la culture arachidière et de mil telle que pratiquée dans la région va accroître difficilement de manière substantielle les revenus des producteurs. Elle tarde à couvrir les besoins céréaliers de la région selon les normes de la FAO (185kg/personne/an).Cependant, le Plan Sénégal Emergent (PSE) constitue une opportunité à saisir pour renforcer la mécanisation, diversifier et intensifier les productions afin de placer l'agriculture de la région sur les rampes de l'émergence pour contribuer à l'accroissement du PIB et éradiquer sinon réduire substantiellement la pauvreté des populations.